

Paris, le 26 novembre 2009

Communiqué de presse

Trois lauréats de l'appel à projets « Fais-nous rêver » 2008-2009 soutenus par la Fondation Solidarité SNCF

Mercredi 25 novembre, le jury national « Fais-nous rêver » 2008/2009 organisé par l'Agence pour l'Education par le Sport (APELS) à l'Assemblée Nationale, a distingué 15 associations parmi lesquelles trois soutenues par la Fondation Solidarité SNCF : Cap SAAA Saint Quentin, Entente des Mauges, Comité départemental Olympique et Sportif du Morbihan.

Dans le cadre de son axe sur l' « Education par le sport », le soutien de la Fondation Solidarité SNCF à l'appel à projets « Fais Nous Rêver » est constant depuis 2004. Il a permis à plus de **110 projets** associatifs de se développer pour 140 000 €. Avec ce partenariat, la Fondation valorise la **proximité** en participant à chaque jury régional sur l'ensemble du territoire.

La Fondation Solidarité SNCF accompagne les projets permettant de **changer le regard sur le handicap, en sollicitant la mixité des pratiques sportives entre jeunes valides et touchés par un handicap.**

Pour aller plus loin, la Fondation a mis en place avec l'Agence pour l'Education par le Sport un programme expérimental de « **pépinière associative** ». Pendant **22 mois, 7 associations** bénéficient d'un **accompagnement en compétences** dans leurs actions éducatives en faveur de la mixité des publics valides et non valides.

Les trois lauréats nationaux « Fais-nous rêver » de la Fondation Solidarité SNCF

Cap SAAA Saint Quentin (Guyancourt, 78)

L'association CAP SAAA St Quentin permet à des handicapés mentaux de pratiquer l'équitation et d'être valorisés dans cette pratique. L'association adapte la formation liée au passage des diplômes de la FEE (Fédération Française d'Equitation), en la décomposant en plusieurs étapes.

L'Entente des Mauges (Beaupreau, 49)

L'Entente des Mauges intègre les personnes déficientes intellectuelles dans les clubs sportifs. L'objectif est de les faire pratiquer l'athlétisme avec des valides tout en sensibilisant ces derniers aux domaines du handicap.

Comité départemental Olympique et Sportif (CDOS) du Morbihan (56)

Le CDOS met en place des cours de sport pour les jeunes sous protection judiciaire. Le but est de les réinsérer socialement et de leur faire prendre part à la vie de groupe.

Contact presse

Elise Atangana – 01 53 25 78 28 – elise.atangana@sncf.fr

La Fondation Solidarité SNCF agit en faveur des jeunes en difficulté dans une logique de prévention, par un soutien financier aux associations qui les aident à se construire. Son engagement s'exerce dans 4 champs : la prévention de l'illettrisme, l'éducation par le sport, la mobilité européenne et l'accompagnement vers l'emploi. La Fondation SNCF a soutenu en 2008 près de 300 projets de différentes associations. www.fondation-solidaritesncf.org

Créée en 1996, l'Agence pour l'Education par le Sport est une organisation militante qui agit avec son réseau pour favoriser et développer l'éducation et l'insertion des personnes par le biais du sport et des activités physiques. Chaque année, depuis 11 ans, l'Agence met en place l'appel à projets «Fais-nous Rêver » premier outil d'expertise et de valorisation des actions d'éducation par le sport. www.apels.org

Contact presse

Elise Atangana – 01 53 25 78 28 – elise.atangana@sncf.fr